

Emmanuelle Saada

Le poids des mots, la routine des photos Photographies de femmes martiniquaises, 1880-1930

In: Genèses, 21, 1995. pp. 134-147.

Résumé

■ Le poids des mots, la routine des photos. Photographies de femmes martiniquaises, 1880-1930 A la fin de XIXe siècle, les vieilles colonies occupent une place spécifique et ambivalente dans les représentations de l'Empire, entre exotisme et régionalisme. Ainsi, la population de la Martinique est l'objet d'entreprises de catégorisation divergentes, élaborées à la fois localement et en métropole. Médecins, anthropologues et voyageurs codifient une identité régionale en systématisant les catégories locales de la race et en les associant aux corps féminins. Au contraire, l'administration coloniale républicaine censure tout identificateur racial et rédéfinit le mot «créole» comme une appartenance régionale incluse dans la nation. Entre 1880 et 1930, les photographies des femmes martiniquaises ont été un des supports privilégiés non seulement de l'élaboration des catégories locales, raciales et nationales mais aussi de leur circulation entre métropole et colonies.

Abstract

Words versus Pictures. Photographs of Martinican Women, 1880-1930 At the end of nineteenth century, the "old" French colonies (i.e. those colonies established in the seventeenth century) occupied a specific and ambivalent place, representing both exoticism and regionalism within the Empire. Thus, when categorised either locally or in France, the population of Martinique was described in two different ways. Doctors, anthropologists and travellers codified a regional identity by systematizing local racial categories and by associating them with the female body. On the other hand, the republican colonial administration censured all indicators of racial identity and redefined the word "créole" as indicative of a region. Between 1880 and 1930, photographs of Martinican women did not only help to prop up categorisation into local, racial and national identity but also provided the means of their circulation within the Empire.

Citer ce document / Cite this document :

Saada Emmanuelle. Le poids des mots, la routine des photos Photographies de femmes martiniquaises, 1880-1930. In: Genèses, 21, 1995. pp. 134-147.

doi: 10.3406/genes.1995.1330

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1995_num_21_1_1330



Emmanuelle Saada

1880-1930

la routine

des photos

Photographies

1. Cf. en particulier Debien, Les Esclaves aux Antilles françaises, XVIIe-XVIIIe siècles, Basse-Terre, Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1974.

Le poids des mots,

de femmes martiniquaises

- 2. A l'exception notable de l'ouvrage édité par Henriette Levillain, La Guadeloupe 1875-1914, Paris, Autrement, 1994.
- 3. Les réflexions qui vont suivre doivent beaucoup aux travaux d'Ann Laura Stoler, en particulier : "Carnal Knowledge and Imperial Power: Gender, Race and Morality in Colonial Asia", in Michaela di Leonardo (ed.), Gender at the Crossroads of Knowledge, The University of California Press, Berkeley, 1991, pp. 51-101, et "Sexual affronts and Racial Frontiers: European Identities and the Cultural Politics of Exclusion in Colonial Southeast Asia", Comparative Studies in Society and History, 1992, pp. 514-551.
- 4. On peut d'ailleurs en voir des avatars aujourd'hui dans les polémiques, scientifiques ou non, autour du concept d'assimilation qui reprennent souvent implicitement le contenu de certaines doctrines coloniales, selon une généalogie qu'il reste à tracer.
- 5. Cf. Gérard Noiriel, Le Creuset français, histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles, Paris, Le Seuil, 1988.

l'exception des travaux sur le système esclavagiste¹, l'histoire des Antilles françaises reste en friche, surtout pour la seconde moitié du XIXe siècle après l'abolition définitive de l'esclavage en 1848². Classée comme régionale, voire régionaliste, cette histoire est dotée d'une très faible légitimité scientifique. A la différence d'autres régions françaises, longtemps sujet par excellence d'un travail de thèse appelé à être incorporé dans une synthèse, les départements français d'Amérique n'ont jamais été étudiés dans la perspective d'une intégration dans le cadre d'une histoire globale de la France. Ils ont le plus souvent été l'objet de recherches élaborées dans l'espace d'une distance, au pire de l'exotisme, au mieux de la spécialité érudite, reproduisant ainsi, dans l'impensé, le cadre de l'ordre colonial. On voudrait proposer, à travers le commentaire de quelques photographies prises en Martinique entre les années 1880 et 1930, une autre façon d'intégrer l'objet colonial à la question du national³. Ces documents permettent en effet de voir s'opérer entre métropole et colonies des transferts de procédures d'identification et de catégories dans lesquelles ont été pensées l'appartenance locale, nationale et raciale. Ces transferts ont eu lieu dans les deux sens. Les colonies ont certes subi une hégémonie impériale qui s'est manifestée dans l'imposition de schèmes de perception. Mais elles ont été aussi le terrain d'invention et d'expérimentation de procédures d'identification qui, importées en métropole, y ont transformé les catégories dans lesquelles était pensé le national⁴.

Photographie et «nationalisation» de la société coloniale

A la fin du XIX^e siècle, les déterminants de l'identité individuelle ne sont plus pris dans des réseaux locaux d'interconnaissance mais s'inscrivent progressivement dans le cadre du

national. L'existence des individus n'est plus entièrement située dans les limites d'une communauté de petite taille mais, sous l'action entre autres de l'appareil identificateur de l'État, trouve ses coordonnées dans l'espace d'une société nationale⁵. L'avènement de la photographie et surtout sa généralisation comme produit de masse ont largement contribué à cette redéfinition des procédures d'identification. Un des opérateurs de cette évolution a été en effet l'invention des papiers d'identité. La «mise en carte» de la population, et la nationalisation de l'identité individuelle qu'elle a impliqué, ont été rendues possibles par la photographie d'identité⁶. A l'origine, bien plus que d'une simple image, il s'agissait d'un véritable code de classement des individus à grande échelle.

Cette révolution identitaire ne se limite pas à la France métropolitaine. Au moment où les conquêtes se multiplient, le cadre national est redéfini aussi dans ses relations avec les colonies. L'utilisation de la photographie coloniale est partie intégrante du mouvement de transformation de procédures et de catégories d'identification. D'une part, cette photographie participe à l'élargissement des réseaux dans lesquels sont pris les individus. Elle anticipe même ce mouvement : c'est aux frontières de l'espace colonial et national que l'utilisation des photographies dans une perspective de contrôle de la population a d'abord été expérimentée. Bien avant que Bertillon ne devienne directeur du service de l'identité judiciaire à la préfecture de police en 1882, le projet de former des archives photographiques des criminels a été formulé par le ministre de la marine et des colonies⁷. La carrière de Bertillon elle-même a suivi ces mouvements de redéfinition des relations entre métropole et colonies puisqu'il est passé de l'étude des «races sauvages⁸» à celle des criminels avant de revenir à l'application des processus d'identification judiciaire aux «indigènes⁹». D'autre part, dans le cas des colonies comme dans celui des différentes régions françaises, la photographie a contribué à la redéfinition des catégories mêmes dans lesquelles sont formulées les identités individuelles. En effet, si la photographie permet d'isoler des détails corporels, elle autorise aussi le regroupement de ces traits et l'élaboration de types. Elle devient alors un des instruments privilégiés de la «raison classificatoire¹⁰» au cœur de la démarche des sciences humaines de l'époque, comme la psychologie¹¹, l'anthropologie physique¹² ou la criminologie¹³.

Les types régionaux, raciaux ou psychopathologiques élaborés à partir de photographies «scientifiques» ne sont que la face la plus systématisée de la formulation de stéréotypes dans la culture populaire, à laquelle la photographie donne une nouvelle dimension à la fin du siècle. Grâce à l'une de ses applications commerciales, la carte postale, elle relaie en effet, à une échelle beaucoup plus large, les séries iconographiques dans le processus de diffusion de stéréotypes régionaux qui s'élaborent dès les années 1830¹⁴. Elle renouvelle dans le même temps les stéréotypes raciaux en se concentrant sur les populations des colonies.

En utilisant les mêmes procédés visuels pour décrire les provinces françaises et les colonies, la carte postale a été l'un des supports matériels de l'unification symbolique du territoire. C'est encore plus vrai si l'on songe à son mode de circulation. Adoptée dans les colonies à la fin des années 1890, elle apparaît au même moment en métropole, envoyée non par des touristes encore très rares, mais le plus souvent par les fonctionnaires coloniaux. Après avoir traversé les océans, la carte postale, objet de collection et d'échange, continuait son voyage dans les milieux de classes moyennes, exhibée comme le aujourd'hui les diapositives illustrant un lointain voyage. Elle alimentait la curiosité pour l'exotique tout en constituant, dans son mou-



- 6. Cf. G. Noiriel, *La Tyrannie du National*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.
- 7. Le 11 août 1871, le ministre de la Marine et des Colonies décide, pour rendre «plus certaine et plus rapide» l'action des juges maritimes, de faire photographier «tout individu [...] condamné par une des juridictions permanentes des ports à une peine supérieure à six mois d'emprisonnement». Cité par André Rouillé, La photographie en France, textes et controverses : une anthologie, 1816-1871, Paris, Macula, 1989.
- 8. Alphonse Bertillon, Les Races sauvages, Paris, Masson, 1883.
- 9. Alphonse Bertillon et Docteur A. Chervin, Anthropologie métrique, conseils pratiques aux missionnaires scientifiques sur la manière de mesurer, de photographier et de décrire les sujets vivants et les pièces anatomiques, Paris, Imprimerie Nationale, 1909.
- 10. Cf. Patrick Tort, La Raison classificatoire, Paris, Aubier, 1989.
- 11. Ainsi, Charcot a organisé un musée pathologique vivant dont il a confié la responsabilité photographique à Albert Londe qui publie en 1893 La photographie médicale, application aux sciences médicales et physiologique chez Gauthier-Villars.
- 12. Présentant son ouvrage La Photographie Judiciaire [Gauthiers-Villars, Paris, 1890] devant la Société d'Anthropologie de Paris, dont son père a été un membre fondateur, Alphonse Bertillon souligne la continuité de son travail avec celui des anthropologues : «J'ai eu déjà l'occasion de développer ici l'analogie de moyens (et non de but évidemment) qui existe, à mon avis, entre les recherches ethnographiques et mes études d'identification scientifique. Tandis que l'anthropologiste établit l'identité, la parenté ou la dissemblance des races au moyen de la comparaison d'un ensemble de caractères qui équivalent à un véritable signalement moyen, l'anthropomètre judiciaire se livre au même travail pour les individualités, en prenant pour base les observations isolées relevées à des époques plus ou plus distantes.» (in Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, tome I, Quatrième série, 1890, pp. 583-587).
- 13. Cf. Cesare Lombroso, L'Homme criminel, Paris, Félix Alcan, 1ère édition 1887.
- 14. Cf. Catherine Bertho, «L'invention de la Bretagne, genèse sociale d'un stéréotype», in Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 35, septembre 1980, pp. 45-62 et Frédéric Maguet, «De la série éditoriale dans l'imagerie, l'exemple des costumes régionaux», Ethnologie Française, XXIV, 1994, n° 2, pp. 226-241.
- 15. Louis Garaud, Trois ans à la Martinique, études de mœurs, paysages et croquis, profils et portraits, Paris, Picard et Kaan, 1892.

vement de circulation, l'élément matériel par lequel se dessinait la carte de l'empire.

Photographie et histoire des mots

La circulation des cartes et la diffusion des types raciaux ont été rendues possibles par la capacité de reproduction infinie du support photographique. Cette propriété a permis la réutilisation des clichés dans des contextes différents, avec des significations variables. Les documents présentés ici sont tirés de notices ou catalogues photographiques publiés à l'occasion des expositions universelles de 1889 et 1900, mais aussi des illustrations de récits de voyage ou de cartes postales. Souvent la même image a connu plusieurs utilisations. Ainsi, la photographie n° 1 prise par Cunje, photographe commercial de Saint-Pierre, a d'abord été réalisée pour un usage privé et familial, puis utilisée pour illustrer un récit de voyage¹⁵, enfin comme carte postale. Œuvres dont l'auteur est le plus souvent discret, copiées, retouchées, utilisées comme illustration dans des documents très divers, la photographie et la carte postale coloniales sont souvent difficiles à attribuer et à dater. La difficulté à en dresser un corpus représentatif tient certes à ce qu'elles n'ont jamais fait l'objet d'un discours savant ni d'un archivage systématique, mais est due plus profondément à leur mode de production et de diffusion.

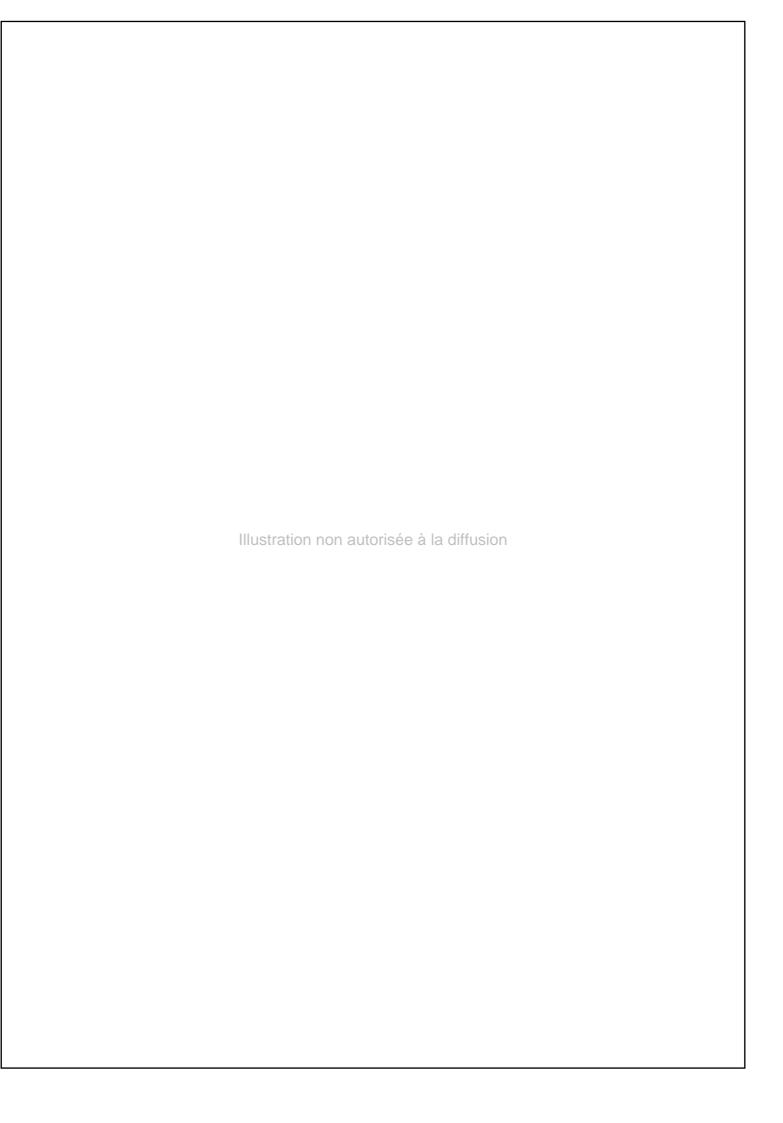
Les photographies ne parlent pas seulement le langage des corps. Légende de carte postale ou de document présenté dans une exposition, commentaire de notice, récit de voyage ou description piquante, un texte les accompagne toujours. Aussi, au cours de leur circulation, les images changent de signification selon le texte qu'elles illustrent. La photographie associant une image et un texte, l'histoire de la mise en scène des corps ne peut faire l'économie d'une analyse de l'évolution des mots référant à l'appartenance

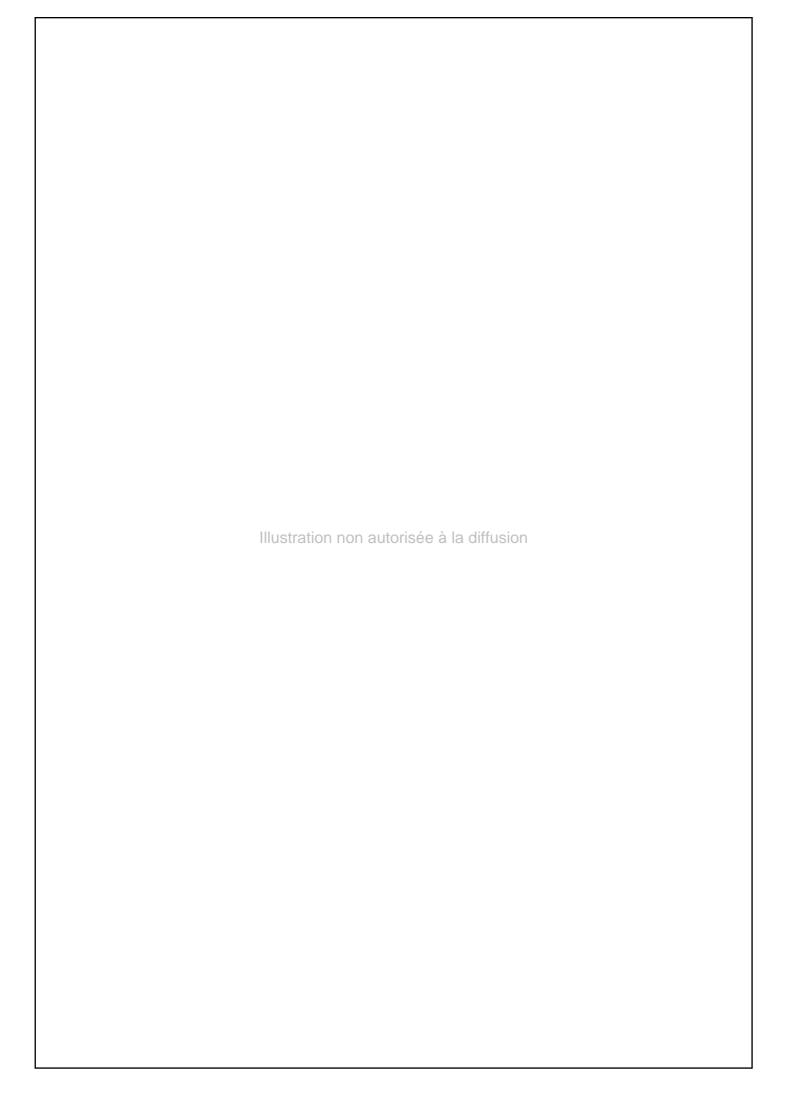
locale, nationale ou ragiale. Mais, à leur tour, les concepts voyagent et se transforment. Les mots dans les photographies martiniquaises de la fin du siècle sont pris dans les transferts entre colonies et métropole. Des notions comme «mulâtresse» ou «créole» sont utilisées différemment selon que l'on considère les écrits de voyageurs, de médecins, d'anthropologues ou d'écrivains locaux, les dictionnaires ou les documents d'archives. Les dictionnaires en particulier, comme les photographies, «s'entre-glosent» et chaque définition doit se comprendre dans un système de renvois d'un usage à un autre. Des effets de sérialisation comparables traversent l'univers des mots et des images.

Les «vieilles colonies» entre exotisme et regionalisme

Des spécialistes de l'histoire coloniale ont déjà noté l'utilisation de la photographie dans l'entreprise coloniale¹⁶. La photographie est l'un des moyens par lequel on peut objectiver et donc posséder l'univers colonial : par le savoir, en réalisant comme le projetait par exemple Albert Kahn des «archives de la planète», ou par le corps, à travers les cartes postales érotiques¹⁷. Les photographies présentées ici permettent cependant de remettre en cause les approches trop rapides qui n'envisagent le regard colonial qu'en tant qu'il vise à objectiver les populations locales¹⁸. Aux Antilles, la photographie représente certes la «femme-objet» mais aussi la figure digne de la bourgeoise. Cette dernière, comme en France, se fait tirer le portrait pour le glisser dans un album de famille, mais elle n'est pas toujours maîtresse de son image, qui peut lui échapper pour être utilisée dans d'autres contextes. La plupart des photographes commerciaux présents aux Antilles et tous ceux dont le travail est représenté ici sont des métropolitains installés en Martinique. Leur nombre relativement élevé permet de supposer que leur principale activité était orientée vers la satisfaction d'une demande locale de portraits, même si souvent ils réutilisaient les clichés pour des cartes de visite publicitaires ou, plus tard, pour des cartes postales, ou encore pour une exposition coloniale. Cette dualité de pratiques qui efface la dichotomie entre photographie publique et photographie à usage privé, entre sujet et objet, permet de comprendre les utilisations locales de ce support d'images autrement que comme l'imposition d'un regard dominant.

Les photographies prises aux Antilles n'ont pas la même signification que celles réalisées dans des colonies plus récentes, où le regard porté est beaucoup plus distant. Les clichés n° 2 et n° 3, pris à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, montrent bien la spécificité de la position des Antilles dans l'espace des colonies françaises. Ces deux photographies sont certes insérées de la même façon dans un décor colonial stéréotypé, avec le rappel d'une nature fantasmée, exubérante mais domestiquée par une architecture coloniale monumentale. Cependant, dans la photographie n° 2, la pose de la jeune femme martiniquaise, qui regarde l'objectif, indique une familiarité avec les codes de la présentation de soi qui régit la mise en scène des corps féminins en métropole à l'époque. Elle n'est pas prise comme à son insu, à la différence de la jeune femme emblème du Dahomey. La position du corps de cette dernière, en mouvement vers un lieu hors champ, vers une activité qui a un sens en dehors du code de la photographie, suggère la volonté du photographe de présenter une activité typique, sans se soucier de la complicité du modèle. Une opposition interne au monde colonial entre «indigène» et «assimilée», se superpose à une dichotomie très forte alors en métropole entre femme au travail et femme oisive. Une même allusion à des différenciations sociales est notable par l'utilisation du mot «ville» inscrit entre parenthèses au bas de la photographie n° 1.







- 16. En particulier, cf. Timothy Mitchell, *Colonising Egypt*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988; également le numéro spécial d'*African Arts*, «Historical Photographs of Africa», n° 4, XXIV, octobre 1991, UCLA, Los Angeles.
- 17. Cf. Malek Alloula, Le Harem colonial: images d'un sous-érotisme, Genève-Paris, Slatkine, 1981.
- 18. Par exemple, André Rouillé distingue entre les représentations des corps comme objet et comme sujet : «Chez le photographe, le bourgeois pose et s'expose à la fois, tandis que les clichés traitent son corps en signifiant de son individualité, de son "âme", de sa position sociale, de sa situation professionnelle, ou de sa condition familiale. [...] D'autres épreuves médiatisent une action destinée à connaître les corps, à les contrôler, à s'en repaître. Requis de délivrer leurs énergies ou leurs secrets, les corps sont alors transformés en objets d'un savoir artistique, médical ou scientifique, d'un contrôle policier ou encore, de regards curieux ou lubriques. Le sujet perd ainsi l'initiative de l'image : il la subit, s'en accommode ou tente parfois de s'y refuser». Rouillé et Marbot, Le Corps et son image, photographies du xixe, Paris, Contrejour, 1986, p.11.
- 19. Victor Meignan, auteur à succès de récits de voyage, se plaint dans ces termes : «En Europe, pour aller du blanc au noir, nous ne connaissons qu'un chemin : le gris. En Amérique, ou plutôt en Anthropologie, cette route directe n'existe pas. On suit une masse de petits sentiers détournés qui côtoient le rougeâtre, le jaunâtre, le verdâtre, le blanc mat, et encore je ne parle que de la couleur. Si j'y entremêlais les routes non moins compliquées qui vont du type de Japhet au type de Cham, je formerais un véritable labyrinthe dans lequel personne pas même les habitués à ce genre d'observations ne pourrait se reconnaître.» Victor Meignan, Aux Antilles, Plon, 1878, p. 29.
- 20. Ainsi le droit de vote a été accordé aux anciens esclaves en 1848, et ce jusqu'en 1852 date à laquelle a été supprimée la représentation parlementaire des Antilles et rétabli définitivement par la III° République.
- 21. Ceci provoque des plaintes chez les anthropologues qui ne peuvent pas se servir des recensements pour établir des statistiques sur les races et ouvre à une remise en question des convergences entre «savoir» et «pouvoir» décrites en particulier par Michel Foucault.
- 22. Docteur Armand Corre, *Nos Créoles*, Albert Savine Éditeur, Paris, 1890, p. 217.
- 23. Lascadio Hearn, Two Years in the French West Indies, New York, Harper and Brothers, 1890.
- 24. Cf. par exemple les articles publiés sur ce sujet dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, Pruner-Bey, «De la chevelure comme caractéristique des races humaines, d'après des recherches microscopiques», 1863, pp. 161-163; Broca, «Tableau chromatique des yeux, de la peau et des cheveux pour les observations anthropologiques», 1864, pp. 767-773; Nathusius, «Sur la forme du cheveu considérée comme caractéristique des races humaines», 1868, p. 717.

Conflits entre catégories d'identification

Les photographies et les textes qui les accompagnent présentent un enjeu très spécifique aux Antilles françaises en ce qu'elles sont un des lieux où se manifestent des conflits entre des pratiques de nomination très différentes. En effet, les catégories utilisées pour décrire les individus sont totalement différentes selon les sources que l'on examine. Les récits de voyageurs publiés en France, les travaux d'anthropologues, ceux des médecins en poste dans les colonies, les romans et écrits autobiographiques publiés localement sont complètement saturés par des référents raciaux. En revanche les documents officiels gomment totalement les marques de la race qui sont pourtant présentes à tous les niveaux de la vie sociale.

Dans les textes littéraires et scientifiques, les identificateurs raciaux sont utilisés avec deux niveaux de spécificité. Dans les discours plus généraux, la population de Martinique est composée de trois groupes : les blancs, les noirs et les mulâtres. Mais souvent cette dernière catégorie est elle-même divisée avec un niveau de détail très variable. Les degrés de mélange qui reviennent le plus souvent sont «câpre» (issu d'un noir et d'une mulâtre) et «quarteron» (issu d'un blanc et d'une mulâtre) mais on en rencontre beaucoup d'autres («métif», «mamelouque», «marabou», «griffon»). Tous ces mots appartiennent au vocabulaire local. Les observateurs ne se bornent pas à les reprendre, ils essaient de les classer et de les définir scientifiquement. La question des métissages et des nuances de couleur, la difficulté à établir des distinctions et des types objectifs sont les thèmes les plus fréquemment évoqués par des observateurs soumis aux exigences de la raison classificatoire¹⁹. Très souvent ces textes sont illustrés de photographies, servant d'exemplification de types perçus comme difficilement descriptibles. Il va sans dire que ce procédé ne permet pas d'atteindre une objectivité impossible, puisque ces dénominations sont de l'ordre du symbolique et que telle «mulâtresse» apparaîtra dans un autre texte comme «négresse». Mais ce qui nous importe de souligner ici est la valeur de preuve conférée par ces auteurs aux photographies.

En regard de cet intérêt pour les questions raciales, les documents officiels sont remarquablement silencieux. Avant l'émancipation, ils mentionnaient le plus souvent des différences de statut juridique, entre libres et esclaves, redoublées d'indications de phénotypes («les libres de couleur»). Avec l'égalité juridique des hommes de couleur en 1831 puis l'abolition de l'esclavage et l'accession à la citoyenneté en 1848²⁰, les mentions raciales disparaissent des documents officiels²¹. Ce mouvement n'est pas une simple imposition d'une décision du centre vers la périphérie mais aussi le résultat de compromis locaux entre l'administration coloniale et les élites de couleur, avides d'«assimilation». La photographie, parce qu'elle exhibe les différences physiques, peut alors poser problème à la censure des référents raciaux entreprise par l'administration coloniale, comme le note ironiquement un médecin anthropologue:

«A la Martinique, un directeur de l'intérieur a l'idée de se faire photographier au milieu du personnel. C'est un blanc! Il ne pouvait longtemps rester en place. Le cliché n'est pas plutôt tiré, qu'arrive un nouveau directeur, bien teinté celui-là, comme il fallait s'y attendre: on demande au photographe de vouloir bien corriger son épreuve, ce qu'il déclare impossible, puis on invite à une nouvelle séance le personnel, qui pour diverses raisons, montre quelque esprit d'opposition. Aussitôt Schoelcher de lancer ses foudres et de crier haro sur les blancs, toujours empressés à blesser la juste susceptibilité des douces et innocentes personnes de couleur²²!»

La différence de focalisation entre une vision coloniale républicaine et l'intérêt de certains observateurs pour les questions raciales

systématisant les usages locaux, apparaît clairement si l'on confronte les photographies n° 4 et 5. La carte n° 4 a été tirée en 1909 à partir d'un cliché retrouvé dans les illustrations d'un récit de voyageur antérieur²³. La jeune femme n'est que le prédicat de la chevelure. La nature des cheveux est en effet le principal critère d'une sémiologie raciale populaire, souvent plus décisive que la peau elle-même et utilisée encore aujourd'hui pour distinguer les différents types. Mais c'est aussi l'un des signes décrits par les anthropologues physiques à la fin du XIXe siècle comme critère de démarcation des différents types raciaux²⁴, selon la logique d'un paradigme indiciaire qui s'attache à percevoir la généralité du type à travers l'accumulation de données sur les détails du corps²⁵. Enfin, la référence animale par le mot «poils» fait écho aux métaphores animalières utilisées très souvent dans les textes des anthropologues pour décrire les métissages comparés par exemple aux croisements expérimentaux entre différentes races de mouton²⁶. La photographie n° 5 reprend le visage de la jeune femme de la photographie n° 4 mais retouché et colorié. Dans cette version, publiée à Paris par la Lithographie parisienne pour le compte des «chocolats et thés de la compagnie coloniale», les mentions raciales ont disparu parce que cette carte publicitaire, un peu comme les images du chocolat, pratique une pédagogie de l'édification. Elle fait partie d'une série présentant toutes les colonies françaises sur un modèle unique, avec une femme comme emblème en médaillon, la représentation des activités agricoles et d'une agglomération. L'univers de référence est l'ensemble des colonies françaises et le portrait de la femme ne sert plus à mettre en valeur la multiplicité des types locaux mais, tout au contraire, l'unité de la population martiniquaise. Le sens racial est toujours là mais comme référent implicite des représentations du monde colonial et non comme produit d'une histoire locale spécifique.

Mulâtresse, câpresse, négresse : une identite locale raciale et sexuelle

Les voyageurs, anthropologues et médecins ne bornent pas leur intérêt aux questions raciales. Décrivant une population unifiée par sa position même d'objet, ils codifient une identité régionale, à la fois racialisée et sexualisée, dont le trope central est la figure de la mulâtresse.

En effet, dans leurs textes, comme dans les cartes postales, l'iconographie est le plus souvent féminine. Les photographies très rares qui mettent en scène des hommes dans ce genre de publications n'illustrent pas des types raciaux mais des personnages locaux pittoresques comme les chasseurs de serpent et les vieux jeteurs de sort ou des petits métiers locaux (tonneliers, pêcheurs). Ceci n'est pas spécifique aux Antilles : les femmes illustrent généralement aussi les types humains dans les autres colonies comme dans les provinces françaises. Si le corps féminin en vient à être utilisé à la fin du siècle²⁷ comme le support privilégié de la mise en scène de l'identité régionale et raciale, ce n'est pas seulement en vertu du principe d'une objectivation masculine s'appliquant à des dominées, mais aussi et surtout parce qu'à cette période en France se généralise l'usage de la notion de race au sens moderne. Travaillé par les anthropologues, ce sens nouveau s'oppose à une signification plus ancienne de lignage et désigne un groupe aux caractéristiques physiques spécifiques et héréditaires. Mais cette conception de l'hérédité, à une époque où les lois de Mendel ne sont pas encore publiées, est fortement centrée sur la transmission des caractères raciaux par la mère, ce qui explique en partie l'attention au corps féminin. Ceci est sans doute encore plus vrai aux Antilles où les femmes sont le pivot de la familles, élèvant seules leurs enfants et assumant également la paternité sociale. Sur un modèle hérité de l'escla-



- 25. Cf. Carlo Ginzburg, «Signes, traces, pistes, racines d'un paradigme de l'Indice», in *Mythes, Emblèmes, Traces*, Paris, Flammarion,1989, pp. 139-180.
- 26. Cf. par exemple Sanson, «De l'hybridité» in Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, 1868, pp. 730-741.
- 27. L'asymétrie sexuelle est beaucoup moins sensible dans la première période d'élaboration des stéréotypes, cf. C. Bertho, «L'invention de la Bretagne...», op. cit.
- 28. Une femme de couleur a des enfants de couleur quel que soit le géniteur, le cas d'une femme blanche concevant un enfant avec un homme de couleur étant socialement improbable.
- 29. Petrus Durel, Les femmes dans les colonies françaises, études sur les mœurs du point de vue mythologique et social, Paris, J. Dulon, 1898.
- 30. Y compris l'homosexualité, cf. A. Corre, Nos Créoles, op. cit., p. 161.
- 31. Cf. C. Bertho, «L'invention de la Bretagne...», op.cit.
- 32. «Peu de jeunes filles blanches apparaîtraient à leur avantage dans la douillette et le mouchoir, non seulement à cause du contraste des couleurs, mais aussi parce qu'elles n'ont ni la ligne ample ni le torse cambré si particulier aux Sang-mêlé de grande stature», L. Hearn, Two Years in the French West Indies, op.cit., p 315.
- 33. A. Corre, Nos Créoles, op. cit., pp. 169 et suiv.

vage, elles transmettent à leurs enfants leur nom, et, croyait-on, aussi leur race²⁸.

On trouve également dans tous les textes d'observateurs des Antilles une fascination d'une intensité particulière pour la sexualité de «la femme de couleur», présentée comme une séductrice-née, promesse de tous les plaisirs. Ainsi un texte de Petrus Durel sur les femmes des colonies, dont le langage scientifique dans sa précision minutieuse alimente un érotisme certain, insiste plus particulièrement sur les femmes antillaises. Restant pour la «créole» (c'est-à-dire pour la blanche) au niveau de la description des mœurs, il évoque pour chaque degré de métissage les différentes couleurs de l'appareil génital ainsi que l'intensité et la durée différentielles de la «sensation physiologique²⁹». Cet exemple n'est que l'expression la plus crue d'une division raciale du domaine sexuel qu'on retrouve dans la plupart des textes traitant des Antilles, mais aussi dans la culture locale de l'époque. Aux femmes blanches, épouses et mères légitimes, sont associés tous les éléments de la respectabilité, alors que sont réservés aux femmes de couleur les tropes de la sexualité débridée et de la perversité³⁰ - en quoi elles s'opposent à la femme africaine, présentée sous les traits d'une innocence sauvage dans les romans à succès de Loti par exemple.

Cette division se retrouve dans le champ de l'iconographie. Les femmes de l'aristocratie blanche sortent rarement en ville, boudent les photographes et continuent de recruter des peintres métropolitains pour faire leur portrait. Inversement, entre 1880 et 1914, une quinzaine de jeunes femmes ont été très souvent photographiées (en particulier celles qui posent dans les documents nos 4 et 7). Il s'agissait surtout de «matadors», courtisanes de Saint-Pierre et Fort de France photographiées en costume local. Disposant d'un statut intermédiaire, les femmes de la bourgeoisie de couleur utilisent volontiers la photographie

pour un usage privé et se font prendre également dans leur costume local et non dans leur habit quotidien, qui tend de plus en plus à être calqué sur la mode parisienne.

Le travail de codification des observateurs des Antilles qui ont décrit et systématisé certains des traits des vêtements locaux a en effet abouti à l'invention d'un costume traditionnel, à l'instar de ce qui s'est passé pour les provinces françaises³¹. Dans les cartes postales et les récits de voyage, les femmes ne sont présentées que portant ce costume local très élaboré qui semble parfois le sujet principal de la photographie, comme dans la photographie n° 1 placée en frontispice d'un récit de voyage. Mais, à la différence des régions françaises, le costume antillais a été très nettement associé à des notions raciales. Dans les descriptions, il ne sied qu'aux femmes de couleur³² et est porteur du langage érotique qui leur est associé. Ainsi, le nombre et la direction des pointes du foulard indique si la jeune fille a ou non un amant, le nombre des perles des collier-choux (n° 6) achetées ou offertes à l'unité est une indication du nombre et du statut social des protecteurs passés et présents. Le costume est donc l'élément central de l'image très sexualisée de la mulâtresse, construit comme une incarnation de la séduction :

«La vie libre, où on n'accepte aucune entrave, où l'on s'abandonne sans réserve aux plaisirs amoureux, gravite autour de la femme de couleur. Dans tous les temps [...], les mulâtresses ont été les prêtresses de l'amour illégitime et ont formé dans l'empire des femmes, une secte redoutable. [...] Elle s'est d'ailleurs soigneusement attifée pour plaire. Elle a posé sur sa tête, aux cheveux noirs et luisants, relevés sur sa nuque, le foulard de soie bleue ou rouge, ou le madras bien raide, bien tendu, bien voyant [...] Des bijoux en or partout, lourds et massifs, aux oreilles, au cou, aux poignets, ou, sur la gorge, un collier de fausses graines noires, qui rehausse l'éclat de la chair 33.»

Le costume dans ce contexte n'est plus pensé seulement comme un élément du folk-lore local. Il devient une prolongation naturelle des différents degrés de métissage, selon une harmonie entre les couleurs des peaux et celles des costumes. Lafcadio Hearn, un des auteurs très souvent cité comme référence par ses contemporains, mais aussi par leurs héritiers aujourd'hui sur le marché de la préservation du patrimoine créole³⁴, évoque les «lois» qui président au choix du costume, à la fois usages locaux et préférences esthétiques :

«Selon les idées reçues de l'élégance, les différentes teintes de la peau doivent être rehaussées par une couleur de robe choisie avec soin, de la façon suivante:

Câpresse (peau rouge claire), jaune pâle Mulâtresse (selon la nuance), rose

bleu

vert

Négresse, blanc

rouge vif (ou n'importe quelle couleur vive)³⁵»

La régionalisation de l'identite créole

Parallèlement à cette formulation de l'identité régionale à la fois sexualisée et racialisée, l'administration, qui tente de gommer au maximum les référents raciaux, propose une définition alternative de l'identité régionale. Celle-ci s'articule autour d'une entreprise de redéfinition du mot «créole» qui englobe les Antilles dans l'ensemble des régions françaises et donc dans la nation.

Ce sens républicain doit s'imposer contre une définition raciale. Alors que depuis le XVIIe siècle, les dictionnaires de langue et l'usage définissaient comme créole toute personne née aux Antilles quelle que soit sa couleur, le mot est sujet à des redéfinitions à la fin du XIXe siècle. Sa signification d'identité locale est concurrencée par un sens beaucoup plus racial forgé par les observateurs profession-



- 34. Journaliste américain, né d'une mère grecque et d'un père anglais, envoyé par son journal aux Antilles entre 1887 et 1889.
- 35. L. Hearn, Two Years in the French West Indies, op.cit., p. 312.
- 36. «Créole : personne de race blanche, née aux Colonies», *Nouveau Larousse Illustré*, Paris, Larousse, 1898-1904.
- 37. Cette remarque montre que l'ancienne sémiologie raciale persiste en Martinique.

nels, selon lequel seuls les Blancs nés aux Antilles sont créoles. L'anthropologie physique surtout participe à cette redéfinition. Elle connaît un succès qui n'est pas seulement académique; diffusé dans les milieux coloniaux par des cours à destination des administrateurs, dans le public des classes bourgeoises urbaines par des institutions comme le musée d'Ethnographie, le travail des anthropologues contribue à une racialisation du sens commun. Ainsi, à partir de la fin du siècle, les dictionnaires donnent du mot «créole» une définition raciale³⁶ et citent des exemples tirés des travaux d'anthropologues et non plus des romans. Cette racialisation du mot est également une conséquence du travail de propagande des Blancs locaux engagés dans une contestation de l'influence politique locale que les hommes de couleur ont acquise avec le suffrage universel, et dans un travail de redéfinition de l'identité créole à leur seul usage.

A travers l'appareil administratif de catégorisation des individus, un autre sens de créole, connotant une appartenance locale, s'impose comme une alternative à l'utilisation de catégories raciales. Dans les documents officiels, seules les mentions «créole» et «métropolitain» sont utilisées pour caractériser un individu à partir de l'abolition en 1848. Ces catégories impliquent, malgré la commune citoyenneté française, des droits et des devoirs différents : ainsi la conscription ne concerne pas les créoles avant 1899. Elles divisent également le corps des fonctionnaires, les prérogatives attachées au statut dépendant en partie de l'origine. Elles sont également opératoires pour l'administration de la santé, à une époque où le souci majeur de la médecine locale est de combattre des fièvres souvent cruelles pour les métropolitains fraîchement débarqués. Alors que l'identité régionale codifiée par les observateurs concernait en priorité des femmes, il faut noter ici que le sens administratif de «créole» concerne d'abord des hommes, fonctionnaires, électeurs ou bien conscrits et indirectement les femmes qui leur sont apparentées.

L'administration coloniale utilise elle aussi l'image comme support de son travail de redéfinition de l'identité locale. La signification régionale de créole se retrouve dans les utilisations officielles de la photographie, en particulier lors des expositions universelles, où sont exposées les colonies vues par l'administration. La première occurrence d'une transformation du sens du mot «créole» apparaît dans la notice sur la Martinique pour l'Exposition universelle de 1889 où la photographie n° 6 porte la légende «créole blanche». Pour les locaux comme les observateurs spécialisés dans les questions raciales, il ne pouvait s'agir d'une «erreur». A leurs yeux, comme à ceux d'un collectionneur de photographies martiniquais que j'ai interrogé, «c'est le portrait d'une métisse bon teint ; il n'y a pas lieu de confondre, même si les métropolitains ne font pas la différence³⁷». Derrière cette «erreur» qui n'en est une qu'en référence à une certaine définition de l'appartenance raciale, on voit poindre une attention moindre aux différents degrés de métissage et donc à la question raciale. Surtout, il faut y lire une première tentative de description unifiée de la population des Antilles. A l'Exposition universelle de 1900, cette volonté inclusive est encore plus nettement affirmée. Les photographies nos 7, 8, 9, présentées au pavillon de la Martinique puis regroupées dans un album commémoratif portent toutes les trois la légende «type créole». Ici, plus de «mulâtresse» ou de «câpresse» même si le code iconique diffère peu de celui qui prévaut dans les cartes postales de la même époque. Les jeunes femmes sont cependant montrées dans des poses très sérieuses comme pour évacuer l'image de la mulâtresse aguicheuse. De plus, l'attention au costume est moindre. Moins travaillé, l'habit laisse l'œil se concentrer sur les couleurs de la peau, sur la diversité des traits. La mise en regard de ces trois photographies flatte certainement une

curiosité anthropologique, d'autant plus que le langage du type est employé. Mais la diversité des couleurs, la différence de statut social de ces jeunes filles révélée par le costume sont dépassées dans l'unicité de leur désignation. Un effet de sérialisation joue, exhibant pour le public de l'Exposition la notion d'une identité créole métissée, à divers degrés, mais comme pacifiée dans un consensus républicain qui transcende les différences raciales et sociales. Cet effet est renforcé par la présentation dans la même exposition d'une photo de classe [n° 10]. En 1900, depuis deux décennies, l'école était la première institution moteur et symbole de la fusion des différentes régions françaises dans le cadre national. La diversité des couleurs et des traits de ces petites filles donnait à penser au public métropolitain que se mêlaient dans les écoles de Martinique des petites filles de toutes races, bien que le même informateur m'ait précisé qu'elles étaient «toutes métissées». Cette mise en scène de la cohabitation, au-delà encore une fois de «l'erreur», représente pour les visiteurs de l'Exposition plus qu'un simple emblème de la «mission civilisatrice» de la France dans les colonies : l'intégration des Antilles à l'ensemble des régions françaises, une nouvelle étape à ajouter au Tour de la France par deux enfants.

Les textes d'observateurs curieux des différences raciales, les cartes postales et les présentations officielles des colonies lors des grandes expositions, représentent bien des visions concurrentes du même monde. Chacune d'entre elles circule dans les deux sens entre colonies et métropole. Les thèmes d'une identité antillaise racialisée, codifiée par les photographes, voyageurs et anthropologues, ont bien été importés dans la culture populaire métropolitaine, comme en témoigne après la guerre la vogue des revues créoles et des bals antillais. Mais en métropole, les caractéristiques de l'identité antillaise sont reformulées dans un sens républicain : tout concourt à faire des populations antillaises, dont les différences

raciales ne sont que secondaires, des populations coloniales assimilées au cadre national au même titre que celles des autres régions françaises. Déracialisée, cette définition de l'identité créole est réimportée à travers l'appareil administratif local. Elle sera reprise par la bourgeoisie de couleur avide d'assimilation et utilisée dans sa lutte contre les descendants de l'ancienne aristocratie coloniale. Certes des résistances locales se manifestent. Une photographie, destinée après la Première Guerre mondiale au musée de la France d'Outre-Mer, avec la légende «Martinique, Jeune Créole» [non reproduite ici] porte en mention manuscrite au verso «mulâtresse», comme si le cadre de l'identification des individus trouvait encore son intelligibilité dans les références raciales. Après la guerre, ce travail de déracialisation du concept créole semble cependant avoir réussi. Les cartes postales produites localement ne font plus mention de degrés raciaux mais affichent uniformément un «type et costume créole». Un nouveau code iconographique se met en place, abandonnant progressivement le costume traditionnel, trop évidemment associé à la figure de la mulâtresse. Une Miss Antilles des années 1930 [n° 11] habillée à l'Européenne mais présentée à côté d'une plante verte, figure nouvelle de l'exotisme chez soi pour les classes moyennes est, comme on commence à le dire à l'époque, «typée». D'une certaine façon, elle consacre l'hégémonie nouvelle de la vision de l'administration coloniale d'une identité locale métissée certes. mais selon un schème racial pacifié, où l'infinité des nuances de la couleur de peau n'est plus finalement pensée que comme le signe d'une fusion harmonieuse des anciens esclaves avec les Français venus de métropole. Au mot «créole» succède «Antillais», terme géographique qui marque encore plus précisément le statut de région conféré à cette colonie et son ancrage dans le cadre national. L'aboutissement de cette évolution sera la départementalisation en 1946.

Cette inclusion des Antilles dans le cadre national a contribué à vider de son contenu racial, pour un certain temps du moins, la définition de l'appartenance nationale. Elle a également engendré une certaine forme de déracialisation des relations sociales en Martinique. Aujourd'hui des catégories raciales sont toujours utilisées mais le plus souvent sur un ton badin, en référence implicite à un usage ancien et dépassé ; elles sont détachées d'une pensée généalogique et réfèrent plutôt à un phénotype. Ainsi, «chabine», qualification très souvent utilisée dans des apostrophes amicales, ne décrit pas un produit de différentes races mais s'applique de façon assez indéfinie à toute femme aux yeux et cheveux clairs mais de peau plus foncée que la mulâtresse, qu'elle a remplacé dans la hiérarchie esthétique. L'ordre racial n'a certainement pas disparu mais a été déplacé pendant cette période centrale des années 1880-1930. Il reste un réservoir symbolique auquel on peut aller facilement puiser en cas de conflit.